

# La Légion d'honneur sous le Consulat et l'Empire

« Citoyens, la Révolution est fixée aux principes qui l'ont commencée.

Elle est finie. » Ainsi s'achève le préambule de la Constitution de l'An VIII, qui institutionnalisait le régime né du Coup d'Etat de Brumaire.

Dès les premiers temps de son mandat, le Premier consul Bonaparte entreprit de réorganiser un pays épuisé par dix ans de conflits, en jetant « quelques masses de granit » « sur le sol de la France », telle la Légion d'honneur, créée le 29 floréal an X (19 mai 1802).

Cette institution s'inspirait de l'ordre de Saint-Louis, première récompense démocratique européenne, créée par Louis XIV en 1693. Distinction nationale unique, la Légion d'honneur était destinée à réunir en un corps d'élite assermenté au régime le courage des militaires et le talent des civils, formant ainsi la base d'une nouvelle société au service de la nation.



## Structure de la Légion d'honneur

Sous l'autorité du chef de la Légion d'honneur (le Premier consul puis l'Empereur), un grand chancelier (Lacépède, naturaliste) et un grand trésorier (le général Dejean), installés au Palais de Salm, assuraient l'administration centrale, relayée sur le territoire français par les cohortes, circonscriptions administratives au nombre de seize, chargées de gérer les biens de l'institution, de verser le traitement de ses membres et d'organiser leur vie collective (assemblées, secours aux nécessiteux, etc.). Les cohortes furent supprimées par le décret du 28 février 1809, en raison de leurs difficultés de fonctionnement.



## Les membres de la Légion d'honneur

Les membres de la Légion d'honneur étaient répartis en 4 grades (légionnaires, officiers, commandants et grand officier). Sous le Consulat, ils étaient nommés par un grand conseil d'administration, ancêtre de l'actuel conseil de l'Ordre, présidé par le chef de la Légion. Sous l'Empire, les admissions relevèrent uniquement de l'autorité impériale. La 1<sup>ère</sup> promotion de légionnaires (1<sup>er</sup> vendémiaire an XII (24 septembre 1803) ne comprit que des titulaires d'armes d'honneur, membres de droit. Par la suite, les promotions accueillirent des militaires à proportion de 95%. Les représentants ou serviteurs de l'Etat (membres des assemblées, membres de l'Institut, les maires et fonctionnaires de haut rang) constituèrent l'essentiel des 5% restants. Napoléon tint néanmoins à récompenser ce que l'on appellerait aujourd'hui le « secteur privé », en décorant des industriels (Oberkampf, patron de la Manufacture de toile de Jouy), des négociants, des savants, des artistes, des écrivains, et également un ouvrier mineur, Hubert Goffin. L'Empereur décora aussi des étrangers, souverains ou personnalités tel l'écrivain Goethe.

En revanche, Napoléon ne nomma aucune femme membre de la Légion d'honneur. Il ne se désintéressa pourtant pas du sort des Françaises. Le 15 décembre 1805, il créa les Maisons d'éducation de la Légion d'honneur, dont la première ouvrit au château d'Ecouen en 1807, et la seconde à l'abbaye de Saint-Denis, en 1809. Puis, en 1810, il fonda les maisons d'orphelins. L'ensemble, placé sous le patronage de la reine Hortense, prit le nom d'Institut impérial Napoléon.



## L'insigne de la Légion d'honneur

Napoléon attendit d'être empereur (19 mai 1804) pour fixer par décret, le 22 messidor an XII (11 juillet 1804), les insignes de la Légion d'honneur, supports majeurs de la symbolique impériale, à côté du sceau et de la monnaie. Une étoile à cinq branches appelée « aigle » environnée d'une couronne de chêne et de laurier, ornée à l'avant de l'effigie impériale entourée d'un listel bleu portant « Napoléon Emp. Des Français », et au revers de l'aigle impériale ceinte d'un listel bleu portant « Honneur et Patrie ». Cette étoile, en argent pour les légionnaires, en or pour les officiers, commandants et grands officiers devait être portée suspendue à un ruban rouge agrafé au côté gauche de l'habit. Une décision impériale la surmonta d'une couronne en avril 1806. Sous le Premier Empire, la fabrication des insignes fut l'affaire d'artisans privés. La multiplicité de ces fabricants, bijoutiers et orfèvres dans leur majorité, ajoutées à l'imprécision des textes réglementaires engendra une grande diversité dans le dessin et la taille des insignes impériaux, diversité que, dès le XIX<sup>e</sup> siècle, chercheurs et historiens cherchèrent à ordonner. On admet aujourd'hui quatre types généraux, dont les variantes sont innombrables.



## Création de la grande décoration

Le 10 pluviôse an XIII (30 janvier 1805), l'institution se vit dotée d'une suprême dignité, la grande décoration, appelée plus tard le grand aigle, composé d'un grand cordon et d'une plaque. Napoléon la créa à la suite de son sacre (2 décembre 1804), dans le but d'échanger la Légion d'honneur avec les ordres des monarchies européennes.



## Les premières remises de l'insigne de la Légion d'honneur

Le 15 juillet 1804, l'Empereur procéda à la première distribution des insignes de la Légion d'honneur en l'église des Invalides, au cours d'une fastueuse cérémonie officielle, la première de l'Empire. Napoléon, en costume de grenadier de la Garde, reçut le serment de tous les grands officiers, puis de tous les membres de l'institution assemblés. Après avoir reçu lui-même un aigle d'argent et un aigle d'or des mains de son frère Louis, grand connétable, l'Empereur procéda à la remise des insignes. L'appel alphabétique des récipiendaires, signe de respect par le nouveau régime du principe révolutionnaire d'égalité, et le soin pris par Napoléon à adresser un mot à chaque vétéran mutilé, marquèrent durablement les esprits.

La deuxième cérémonie eut lieu au **Camp de Boulogne**, le 16 août 1804. Plus particulièrement destinée aux militaires, essentiellement des titulaires d'armes d'honneur qui attendaient leurs insignes depuis deux ans, elle se déroula au milieu d'un extraordinaire déploiement de forces (50 000 militaires, dont 2000 décorés, galvanisés par les salves d'artillerie) et selon un cérémonial grandiose alliant monarchie ancienne et nouvel empire. Sur l'estrade, les armures mythiques de du Guesclin et Bayard contenaient les aigles, tandis que Napoléon se tenait devant le trône de Dagobert. Une colonne commémorative fut érigée sur les lieux dans le vallon de Terlincthun, dont le maréchal Soult posa la première pierre le 9 novembre 1804.



## Autres remises

Par la suite, selon la procédure classique, les nouveaux admis reçurent leur insigne des mains d'un membre de l'institution, dans le cadre d'une cérémonie simple mais solennelle, au cours de laquelle ils prêtaient serment. Napoléon se réserva cependant de remettre lui-même l'insigne sur le champ de bataille, dès avant la nomination officielle, ou lors de circonstances exceptionnelles comme le salon de 1808.

A la différence des Français, les étrangers étaient nommés mais non reçus, car ils ne pouvaient prêter serment à l'Etat français. Cette règle existait déjà pour les ordres d'Ancien Régime.



## Le port des insignes

Réglementairement, les légionnaires portaient une étoile d'argent « d'ordonnance » ou « uniforme », mesurant 35 à 43 mm de diamètre. Les officiers, commandants et grands officiers portaient une étoile de même. Les grands aigles portaient une étoile d'un module supérieur (65 mm de diamètre environ) suspendue à un cordon passé de l'épaule droite au côté gauche, une plaque cousue sur la poitrine gauche, sur l'habit (90 mm de diamètre en moyenne) et sur le manteau (130 mm en moyenne), et l'étoile d'officier à la boutonnière gauche.

Mais au quotidien, les vêtements, civils notamment, se prêtaient mal au port de ces insignes. Les membres de la Légion d'honneur prirent donc l'habitude de porter des insignes de taille réduite, miniatures pendantes, demi-tailles ou miniatures montées en barrettes. Certains poussèrent même la simplification jusqu'à porter un simple petit rectangle de soie rouge.

# L'insigne impérial de la Légion d'honneur

Au début de 1802, Bonaparte s'enquit de créer une institution de récompense accessible à tous les citoyens civils et militaires ayant servi leur patrie avec honneur, dont l'insigne pourrait être quotidiennement porté par ses membres. Après quatre mois d'âpres discussions avec les Assemblées, Bonaparte réussit à faire voter, le 29 floréal an X (19 mai 1802), la loi portant création de la Légion d'honneur, au prix d'une amputation de son projet initial. Comme une bonne partie des parlementaires restait attachée aux acquis révolutionnaires, le Premier consul s'abstint de prescrire aux membres de la nouvelle institution le port quotidien d'un insigne, considéré par ses détracteurs comme une offense au principe d'égalité. Néanmoins, il garda à l'esprit cette idée, comptant bien l'appliquer quand la forme de son pouvoir le lui permettrait. Deux ans s'écoulèrent ainsi jusqu'à la création de l'insigne de la Légion d'honneur, qui, dans la logique de l'évolution du pouvoir napoléonien, intervint le 22 messidor an XII (11 juillet 1804), à peine deux mois après la proclamation de l'Empire le 29 floréal an XII (18 mai 1804). Deux ans que Bonaparte mit à profit pour rechercher avec son entourage militaire et artistique une décoration dont la symbolique transcrirait au mieux le message qu'il voulait adresser aux habitants de l'Empire et aux étrangers.



## Juillet 1802 – le premier projet d'insigne de la Légion d'honneur

Entre juillet 1802 et août 1803, le général Mathieu Dumas, organisateur provisoire de la Légion d'honneur, et Jean-Baptiste Chailiot dit « Chailiot de Prusse », peintre de bataille, dessinateur de drapeaux et d'uniformes, présentèrent à Bonaparte un projet d'insigne assorti d'une plaque. La symbolique de ces dessins est toute entière empruntée à la Révolution : soleil évoquant la lumière baignant la France régénérée après mille ans de ténèbres monarchiques, couronnes de chêne et de laurier entrelacées marquant l'union des civils et des militaires au sein de la Légion d'honneur, et enfin la couronne d'olivier symbolisant la paix. Ce projet ayant été rejeté par le Premier consul, Mathieu Dumas et Chailiot de Prusse remirent leur ouvrage sur le métier.



## Début de l'été 1803 : 2<sup>e</sup> projet d'insigne de la Légion d'honneur

Au début de l'été 1803, l'équipe Dumas-Chailiot présenta à Bonaparte un projet enrichi par rapport aux précédents. L'étoile à cinq rais, évoquant notamment la destinée fabuleuse de Bonaparte, associée à la devise « Bonaparte à l'honneur et à la patrie », marquait une étape dans la personnalisation de l'insigne de la Légion d'honneur, correspondant à un palier de l'ascension napoléonienne vers le pouvoir suprême : au même moment, le Premier consul préparait la guerre contre l'Angleterre, durcissait son régime, tandis que d'aucuns commençaient à parler d'Empire. On n'en avait jamais été aussi près. La prudence était donc de mise. Le projet fut rejeté.



## Décembre 1803. Le projet de Dominique-Vivant Denon

Dans sa course à l'Empire, Bonaparte, soucieux de diversifier les modes de diffusion de son image – pour la conquête du pouvoir, « La persuasion est tout », répétait-il, s'appuya peu à peu exclusivement sur l'un de ses plus fidèles partisans, Dominique-Vivant Denon, directeur du Musée Napoléon (aujourd'hui Musée du Louvre), de la Monnaie des médailles, et artiste. Tout naturellement, en décembre 1803, cet homme de confiance proposa au Premier consul un projet d'insigne entièrement dédié à la gloire de son maître : une étoile à cinq rais ornée au centre, à l'avant, de Pallas et de Mars, et au revers, de l'effigie consulaire. Ce dernier parti pris constituait une première dans l'histoire des insignes européens, que les chefs d'Etat n'avaient pour l'heure personnalisé qu'au moyen de leurs armoiries ou de l'image d'un saint éponyme.



## Le choix du dessin définitif de l'insigne

L'idée de placer son image sur l'insigne de la Légion d'honneur séduisit Bonaparte. Aidé de conseillers au sujet desquels les sources sont hélas lacunaires, il y réfléchit longuement. Une fois Empereur, il fit inscrire son effigie, laurée à la manière des empereurs romains, à l'avant du centre d'une étoile blanche à cinq rayons doubles environnée d'une couronne de chêne et de laurier. L'étoile bifide était une forme laïque librement inspirée de la croix de Malte, base des insignes des anciens ordres royaux français. Pour orner le centre du revers, l'Empereur choisit l'aigle impériale tenant un foudre en ses serres. Ce dessin fut entériné le 22 messidor an XII (11 juillet 1802), par la signature du décret sur la forme de la décoration de la Légion d'honneur.



## Quatre types d'insignes

L'insigne a été modifié plusieurs fois sous l'Empire. Il est d'usage de distinguer quatre types :

- 1<sup>er</sup> type (décret du 11 juillet 1804) : petite étoile non pommetée entourée d'une couronne de feuillage, très légère.
- 2<sup>e</sup> type (décision d'avril 1806) : même étoile surmontée d'une couronne impériale à douze palmettes, soudée puis mobile.
- 3<sup>e</sup> type (1808) : étoile plus importante, surmontée d'une couronne mobile à huit branches.
- 4<sup>e</sup> type (1808) : étoile à pointes pommetées, couronne bélière identique au 3<sup>e</sup> type.

En fait, chaque orfèvre introduisit ses variantes et il existe une grande diversité d'insignes d'autant que beaucoup furent transformés : couronne rapportées, pointes boutonnées à posteriori. On distingue aussi selon le montage du centre les effigies avec tête à droite ou à gauche, de même pour l'aigle. Ces effigies sont aussi plus ou moins grandes. On distingue d'une manière générale les « grosses », « moyennes » et « petites effigies ». Elles sont également plus ou moins travaillées. Certaines portent ainsi une couronne de laurier émaillée vert.



## Les plaques

Il existe dans les collections publiques quelques plaques de grand aigle environnées d'une couronne de feuillage. La rareté de ces broderies enjoint de les placer en amont du décret de création de la grande décoration (30 janvier 1805). Le Sacre put être l'occasion de leur fabrication.

L'art 1<sup>er</sup> du dit décret stipule que la plaque réglementaire est anglée de rayons et ornée au centre d'une aigle impériale. Bien que la décision d'avril 1806 ne concernât que l'insigne, les artisans fabriquèrent indifféremment des plaques à aigle couronnée ou non.